

présentent dans un sens, rien de nouveau, mais toujours le plus triste de tous les aspects, & venons aux très-humbles Remontrances que le Parlement de Paris arrêta le 8. Avril, au sujet de l'Arrêt du Roi rendu le 4. du même mois, en cassation de celui qu'il avoit lâché le 18. Mars précédent contre l'exécution de la Bulle *Unigenitus* dans l'affaire du Chapitre d'Orleans; Remontrances en même-tems faites au sujet de la Réponse de Sa Maj. donnée le 7. Avril au premier Président. Nous avons rapporté tous ces traits singuliers pour l'Histoire dans notre dernier Journal. Pour les Remontrances, on les trouvera, comme routes les précédentes, rédigées dans le beau stile oratoire. Le premier Président les fit par le Discours suivant.

S I R E,

*Q* U'il en coûte à mon cœur d'être obligé de faire des représentations à Votre Majesté sur les différens objets contenus en la Réponse, qu'elle m'a chargé il y a déjà quelques jours, de porter à son Parlement ! Mais, Sire, l'intérêt de votre gloire & la fermeté avec laquelle vous avez pris le parti de maintenir l'ordre & la tranquillité dans vos Etats, soutiendront toujours mon courage, quand j'aurai l'honneur de vous exposer des vérités, dont vos Sujets sont persuadés que vous voulez être exactement informé.

Jamais, Sire, votre Parlement n'a été plus consterné qu'au moment où je lui ai fait la lecture de cette Réponse. Eh ! comment n'auroit-il pas été allarmé du prétexte qu'elle peut fournir aux auteurs des dangereuses divisions qui tourmentent les esprits depuis si long-tems, pour se soustraire à votre autorité Souveraine. Qu'elle est affligeante en effet, cette Réponse. Permettez-moi,